



TRANSMETTRE SA FERME

Quelles démarches ?
Quelles aides ?
Quel accompagnement ?

Espace Jean Jaurès
rue Charles Morel
48000 MENDE
alodear@jeminstallepaysan.org
04 66 49 32 80 / 06 41 39 44 84



ALODEAR
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

LES ÉTAPES DE LA TRANSMISSION

POUR CELUI QUI TRANSMET

1 SE PRÉPARER

Echanger avec les autres paysans en cours de transmission

Réfléchir à l'état dans lequel je veux maintenir ma ferme

2 DÉFINIR SON PROJET

Quel est mon projet après la transmission ? En discuter en famille

Envisager les aspects économiques (de quoi j'aurai besoin après la transmission, comment le satisfaire?)

Qu'est ce que je transmets et comment ? (valeur, foncier et forme juridique)

Réfléchir à l'état dans lequel je veux maintenir ma ferme

3 à 6 ans avant

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Relevé de carrière MSA

Inscription et annonce RDI

MOBILISER LES AIDES À LA TRANSMISSION

Formation transmission

Aide inscription RDI

Aide au diagnostic transmission

POUR CELUI QUI REPREND

Définir le projet d'installation

Se former

RDI : Répertoire Départ Installation

DICAA : Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole

3 RECHERCHER UN REPRENEUR

Définir le profil du repreneur

En parler autour de moi

Accueillir des porteurs de projet

4 CONCRÉTISER ET NÉGOCIER

Finaliser l'estimation de ma ferme

Travailler avec le repreneur

Présenter le repreneur à l'environnement

5 PASSER À AUTRE CHOSE

Finaliser les modalités de transmission (succession familiale, condition de reprise...)

1 à 2 ans avant

Déclaration DICA
18 mois à 2 ans avant arrêt

Actes notariés
(ventes, baux)

Demande de retraite MSA

Cessation d'activité CFE
(max 2 mois après)

Bulletin de mutation des terres

Transfert des primes

Stage CEFI pour se tester (6 mois à 24 mois)

Accompagnement individuel cédant et/ou repreneur.s

Demander des aides

Créer son entreprise

Chiffrer son projet

CFE : Centre de Formalité des Entreprises

CEFI : Contrat Emploi Formation Installation

LES ORGANISMES QUI PEUVENT VOUS AIDER



MSA - gerbal.amelie@languedoc.msa.fr - 04 66 49 79 28 / lopez.fransisco@languedoc.msa.fr
- 04 66 49 79 61

Pour connaître le montant et les modalités de votre retraite.



SAFER - www.safer-occitanie.com

Pour déposer ou consulter des petites annonces, estimer la valeur de ses biens. Peut jouer le rôle d'un agent immobilier spécialisé lors d'une vente de foncier.



ALODEAR - 04 66 49 32 80/06 41 39 44 84 - alodear@jeminstallepaysan.org

Point accueil transmission, cafés installation-transmission, diagnostics et accompagnement global à la transmission (projet, petite annonce, lien avec candidats, aides), accompagnement cédant/repreneur.



Point accueil transmission de la Chambre d'agriculture et RDI - 04 66 65 62 00



Géré par la Chambre d'Agriculture de Lozère, information sur les démarches liées à la transmission, rédaction et diffusion d'annonces, mise en lien avec les interlocuteurs, aides.



InPACT Occitanie - <http://www.inpact-occitanie.org>

Site des agricultures citoyennes et territoriales, pour déposer ou consulter des petites annonces liées à la transmission.



Terre de Liens - <https://www.terredelienslr.fr>

Foncière gestionnaire de foncier agricole, pour déposer ou consulter des petites annonces liées à la transmission.

Occitanie



Relance - www.relancecevennes.fr -

Florac : 04 66 45 53 87 / Langogne : 04 66 69 26 13 / Saint-Chély-d'Apcher : 07 85 88 94 03



Géré par la chambre consulaire de la Lozère, repérage/diagnostic des offres de reprise, accompagnement des cédants, mise en relation cédants-repreneurs.



ALODEAR
RESEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

Avec le soutien de : de :



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

